

Déclaration préalable de l'UNSA Education

CTSD du 7 avril 2020

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Vendredi 27 mars, 13h, TF1... le ministre lance son scoop sur la carte scolaire au milieu d'un point de situation sur la crise du Covid-19 : aucune fermeture de classe sans l'accord du maire dans les communes rurales de moins de 5000 habitants, soit 95 % des communes françaises.

Tant mieux se dira-t-on pour les écoles, les collègues et les communes concernés ? Mais n'est-ce pas plutôt une fausse bonne nouvelle ? En effet, même si de prime abord on peut se réjouir de cette annonce, dans les faits, garder des structures très petites implique une répartition des moyens à laquelle nous ne sommes pas favorables car elle ne réduit pas les déséquilibres d'effectifs entre les écoles.

De plus, l'Unsa Education regrette cette décision car :

- elle fait porter la responsabilité de fermeture de classe sur les maires - pour certains encore en campagne électorale !
- elle discrédite ainsi le travail des services de l'Education Nationale et des organisations syndicales qui ont beaucoup travaillé sur les documents de l'administration pour préparer un premier GT carte scolaire rendu caduque par cette annonce surprise.
- elle arrive tardivement et oblige les services de la DSDEN à recommencer leur travail.
- le lien entre la crise sanitaire et le maintien de classes à très petit effectif nous échappe, nous aurions préféré des moyens supplémentaires non fléchés classes rurales ...

Dans le monde de l'après crise, la question de l'offre éducative en milieu rural ne pourra plus se résumer à des mesures de bricolage annuelles dans un flou communicationnel.

Nous voulons travailler en consensus entre institution, élus et partenaires pour que la structuration de l'offre éducative en milieu rural de la maternelle au post-bac soit enfin pensée dans la durée pour donner à chacun les mêmes chances de réussir quel que soit l'endroit où il vit.

Nous pensons qu'il fallait laisser libres d'exercer leurs compétences les services des DSDEN et les instances paritaires qui auraient pu attribuer les postes en fonction des besoins réels des écoles. Pourquoi ne pas renforcer plutôt les postes de remplaçants ? Augmenter les Rased ? Pérenniser les PDMQDC et tous les postes spécialisés ?

Dans nos écoles et établissements, les situations de gestion d'élèves à besoins particuliers deviennent de plus en plus importantes à l'échelle de notre département. Nous souhaitons que l'on puisse pourvoir à l'implantation de nouveaux postes de psychologues scolaires afin que leur présence en plus grand nombre puisse répondre à des demandes de plus en plus croissantes concernant le comportement et le profil particulier des élèves accueillis dans les classes. Il y a plus de 10 ans maintenant, les RASED étaient pourvus chacun d'un psychologue scolaire et a minima d'un maître spécialisé E et G, parfois les deux ! Les maîtres spécialisés G ont complètement disparu et dans le même temps les demandes d'aide en rapport avec l'aspect comportemental augmentent. Leur expertise ainsi que leurs actions de prise en charge, que ce soit à titre préventif en maternelle ou à long terme, seraient à l'heure actuelle très utiles pour l'ensemble des élèves et des équipes pédagogiques.

Les psychologues scolaires, avant que leur mission ne soit exclusivement recentrée sur des bilans destinés aux orientations MDPH, SEGPA, ou autres, étaient en mesure de prendre en charge des élèves et de faire des suivis longs quand la situation d'un élève le nécessitait. Ce travail très utile permettait dans de nombreux cas de faire évoluer la situation personnelle de l'élève et son bien-être à l'école. C'est pour ces raisons, que l'Unsa Education demande encore une fois de réimplanter des postes de psychologues scolaires et de maîtres spécialisés.

Tous ces postes seront nécessaires pour panser les plaies de cette crise, car il est bien évident que « l'école à la maison » n'est pas l'école et laisse sur le bord du chemin beaucoup de nos élèves déjà si fragiles, même si nous tenons à souligner ici la grande implication des enseignants investis dans la continuité pédagogique, en télétravail ou auprès des enfants de soignants. Dans cette situation inédite, chacun s'emploie en effet à innover, inventer et varier les méthodes pédagogiques pour conserver au maximum des liens de travail et de confiance avec ses élèves et leurs parents.

Merci pour votre attention.